

RENAULT CRETEIL by Autosphere

GROUPE AUTOSPHERE
37 41 rue de VALENTON
94015 CRETEIL cedex
tél : 01 45 17 98 00
www.autosphere.fr



adresse de facturation

mon conseiller

GIBASSIER Quentin
tél : 0145179817
e-mail : quentin.gibassier@emilfrey.fr

Ste DFM

13 RUE PAUL SEJOURNE
94000 CRETEIL

duplicata de facture

n°812786 du 31/10/2025

page 1/2

date d'entrée atelier

03/10/2025

échéance de la facture

31/10/2025

n° d'ordre de réparation

691258

n° de bon de commande

n° de compte client 99996

mon véhicule

marque

RENAULT

modèle

MEGANE IV

matriculation

FK-289-LL

propriétaire

DFM

n° de série

VFIRFB00763957541

date de livraison

22/11/2019

km

112019

montant

montant total hors remise	1 108,38
total remise	-50,19
montant total ht	1 058,19
montant tva 20%	211,64
montant total tva	211,64
total à payer	1 269,83

net à payer 1 269,83 €

adresse du client

Ste DFM
13 RUE PAUL SEJOURNE
94000 CRETEIL

Renault
care
service

longue vie aux voitures à vivre

L'ensemble de l'équipe de Renault Créteil vous souhaite une bonne journée

qui mieux que renault peut entretenir votre renault
devis en ligne renault

RENAULT CRETEIL by Autosphere - 37 41 rue de VALENTON - 94015 CRETEIL cedex - SAS AU CAPITAL de 405000,00 € - RCS Créteil B304668478 - SIRET 30466847800015 - APE 4511Z - TVA CEE
FR54304668478 - TEL 01 45 17 98 00 - FAX 01 45 17 98 09 - CONSERVEZ CE DOCUMENT, IL VOUS SERA DEMANDÉ POUR L'APPLICATION DE LA GARANTIE - CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : NOUS
VOUS RÉSERVONS LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES OBJETS DES PRÉSENTS DÉBITS, JUSQU'À LEUR PAIEMENT INTÉGRAL, CONFORMÉMENT À LA LOI 80-335 DU 12 MAI 1980. T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES
DÉBITS. - MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Le paiement est comptant sauf convention écrite. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. En cas de retard de paiement il
sera facturé de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard, un intérêt, par jour de retard, égal à trois fois le taux d'intérêt légal et, en
application de l'article L446-1 du code de commerce, d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€.

duplicata de facture **n°812786 du 31/10/2025**

Page 2/2

date d'entrée atelier

03/10/2025

échéance de la facture

31/10/2025

n° d'ordre de réparation

691258

n° de bon de commande



des prestations Renault : oare service

A - INTERVENTION

Message : "risque de casse moteur"

	code	tps/qté	prix tarif ht	remise (%)	montant ht	tva (%)	montar ttc
PRISE EN CHARGE VEHICULE	PECV		12,50		12,50	20	15,00
OG DEP-REP TUYAU PRESSION GAZ ECHP	002G	1,1	94,00		103,40	20	124,08
TUYAUTERIE CAPTEUR FRSN FLTR P	208742466R	1	14,78	10,00	13,30	20	15,96
TUYAUTERIE CAPTEUR FRSN FLTR P	208745713R	1	8,45	10,00	7,60	20	9,12
COLLIER ELASTIQUE	8200600463	4	4,31	10,00	15,52	20	18,62
OG DEP-REP CAPT PRESSION GAZ ECH	A0FV	0,6	110,00		66,00	20	79,20
CAPTEUR PRESSION DIFFERENTIEL	227701177R	1	223,97	20,00	179,18	20	215,02
VIS RLX M5X080-28 8-8 SAINS	7703008232	1	2,54	10,00	2,29	20	2,75
PIETITES FOURNITURES	PF		2,50	10,00	2,25	20	2,70
FORFAIT REGENERATION FAP	RMPNZ5		307,50		307,50	20	369,00
CARTOUCHE FILTRE HUILE	152099198R	1			inclus		inclus
RONDELLE ETANCHEITE BOUCHON	110265505R	1			inclus		inclus
CASTROL RN 5W30 RN17 BULK EU	7711943781	5,9			inclus		inclus
OS ESSAI VEHICULE	0145	0,3			inclus		inclus
OG NETTOYAG FILTRE A PARTICULES	0688	1,4			inclus		inclus
FORFAIT LAMPE DE FEU DE STOP GAUCHE	RVPNMC		20,00		20,00	20	24,00
LAMPE 12V 21W TYPE P25-1	7703097178	1			inclus		inclus
OG REMPL LAMPE DE FEU DE STOP	AIQZ	0,2			inclus		inclus
OS CTRL OUT CALCULATEURS	8286	0,3	118,00		35,40	20	42,48
OS REPROG CALCULATEUR D'INJECTION	0839	0,2	118,00		23,60	20	28,32
OS ESSAI VEHICULE	0145	0,3	110,00		33,00	20	39,60
Frais de recyclage des déchets	RDC		9,05		9,05	20	10,86
TUYAUTERIE CAPTEUR PFSN FLTR P	208740364R	1	8,45	10,00	7,60	20	9,12
MAIN D'OEUVRE NON CODIFIEE	1888	2	110,00		220,00	20	264,00

détail ttc(€) : main d'œuvre 577,68 pièces 299,15 ingrédients 0 forfaits 393,00 travaux extérieurs 0

es lignes main d'œuvre avec (*) sont facturées au temps passé, les autres lignes main d'œuvre sont facturées au temps barémé.